

Assemblée générale du conseil municipal tenue le lundi 7 février 2011 au Centre Jean-Guy Prévost à compter de 19 heures et à laquelle sont présents

Son honneur le maire monsieur Yvon Quevillon

Et les conseillers suivants :

Monsieur Vincent Cloutier	Monsieur Jean-Pierre Chalifoux
Madame Suzanne Gorley	Madame Lucienne Fortin
Madame Ginette Lamoureux	

Absence motivée Madame Johanne Bonenfant

Madame Betty McCarthy directrice générale est aussi présente

ASSISTANCE

Mesdames Reine Simard, Claudette Lyrette, Hélène Hubert, Janick Hubert, Annette Côté, Patricia Dionne, Carole Robichaud, Simone Désabrais, Françoise Désabrais, Louise Désabrais, Nicole Miller, Annie Valiquette Émilienne Désabrais, Hélène Landry et Martine Coulombe

Messieurs Rhéaume Lyrette, Jean-Claude Lyrette, Gille Lyrette, Gaston Guindon, Arnel Villeneuve, Guy Gendron, Jean-Claude Doré, Mickael Lyrette, Alain Lyrette, Jacques Lacourcière, René Jean-Deschenes, Jean-Pierre Dumais, Jean-Jacques Bilodeau, Claude Charlebois, Johnny Rodgers, Jean-Claude Lyrette, Guy Bois, René Beaudoin et Édouard Langevin

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Adoption des procès verbaux**
 - 3.1 Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 6 décembre 2010
 - 3.2 Adoption des procès verbaux de l'assemblée spéciale du 6 janvier 2011
 - 3.3 Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 17 janvier 2011
4. **Adoption des comptes et rapports**
 - 4.1 Adoption des comptes payés durant le mois de janvier 2011
 - 4.2 Adoption des comptes à payer durant le mois de février 2011

5. Correspondance

- 5.1 Association Sauvetage Haute-Gatineau demande d'une contribution monétaire
- 5.2 Ville de Gracefield demande d'appui pour l'utilisation de la piste cyclable par les cyclistes, les motoneigistes et les quadistes

6. Invitation / formation / information / félicitation / remerciement / Colloque-congrès / demande de don / adhésion

- 6.1 Proclamation Février 2011, mois du Cœur
- 6.2 Lettre de remerciement pour le déneigement de la cour de l'église ainsi que le cimetière

7. Incendie / Sécurité civile

8. Aménagement, Urbanisme, Développement, et Règlement

9. Voirie

Tarif pour l'ouverture d'un bout de chemin allant à la Pointe à David

10. Hygiène du milieu

11. Loisirs, Culture et Tourisme

- 11.1 Réaménagement local de la bibliothèque

12. Autres sujets et documents le cas échéant

- 12.1 Demande Emploi d'été Canada 2011
- 12.2 Prolongement du contrat de madame Pauline Marenger

13. Parole au public

14. Levée de l'assemblée

2011-G-0702 01

Ouverture de la présente assemblée

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux propose et il est résolu à 19 heures que la présente assemblée soit ouverte.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011– G–0702 – 02

Adoption de l'ordre du jour

Le maire monsieur Yvon Quevillon procède à l'adoption de l'ordre du jour et l'item 11.1 Réaménagement local de la bibliothèque a été ajouté

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté et demeure ouverte à d'autres discussions.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0702 - 03

Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 6 décembre 2010

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée du 6 décembre 2010 soit reportés à une assemblée ultérieure pour adoption.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0702-04

Adoption des procès verbaux de l'assemblée spéciale du 6 janvier 2011

La conseillère madame Suzanne Gorley appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée spéciale du 6 janvier 2011 soit adoptés tel que rédigés.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0702-05

Adoption des procès verbaux de l'assemblée générale du 17 janvier 2011

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du c conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que les procès verbaux de l'assemblée du 17 janvier 2011 soit reportés à une assemblée ultérieure pour adoption.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux et la conseillère madame Ginette Lamoureux enregistre leur dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0702-06

Approbation des comptes payés durant le mois de décembre 2010

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Suzanne Gorley propose et il est résolu que la municipalité approuve les comptes payés durant le mois de janvier 2011 pour la somme de 11 678.21 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet.

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0702-07

Approbation des comptes payables

Le conseiller monsieur Vincent Cloutier appuyé de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous accepte les comptes payables pour la somme de 155 468,11 \$ le tout tel que détaillé sur la liste soumise à cet effet et autorise la directrice générale à les payer.

Certificat de disponibilité

Je soussignée, Betty McCarthy, directrice générale de la municipalité de Grand-Remous certifie qu'il y a des crédits budgétaires ou extrabudgétaires disponibles pour lesquelles les dépenses ci-dessous sont engagées.

Betty McCarthy
Directrice générale

Note Le maire, monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

NON l'unanimité n'étant pas faite, la proposition est donc adoptée à la majorité des membres du conseil.

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux enregistre sa dissidence à cette résolution.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

2011-G-0702-08

Association Sauvetage Haute-Gatineau

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu qu'un montant de 125\$ soit accordé à l'Association Sauvetage Haute-Gatineau.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0702-09

Appui la Ville de Gracefield / Utilisation de la piste cyclable

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que la municipalité appuie la Ville de Gracefield dans leur demande d'utilisation de la piste cyclable.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0702-10

Proclamation Février 2011 le mois du cœur

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu que la municipalité de Grand-Remous proclame le mois de Février 2011 le mois du cœur.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0702-11

Information à la Pointe à David du nouveau tarif pour l'ouverture d'un bout de chemin qui leur appartient

Note : **Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux déclare son intérêt particulier et ne participe ni aux délibérations, ni au vote à cette résolution.**

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée de la conseillère madame Ginette Lamoureux propose et il est résolu qu'une lettre soit envoyée à la Pointe à David les avisant du nouveau tarif soit 1 100\$ pour l'entretien d'un bout de chemin leur appartenant. Cette résolution remplace et annule la résolution portant le numéro **2010 - G - 0111 -21**.

Note : Le maire, monsieur Yvon Quevillon président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

Le conseiller monsieur Jean-Pierre Chalifoux reprend son siège à la table du conseil.

2011-G-0702-12

Réaménagement local de la bibliothèque

La conseillère madame Ginette Lamoureux appuyée de la conseillère madame Lucienne Fortin propose et il est résolu que la municipalité verra à faire un réaménagement du local de la bibliothèque.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0701-13

Présentation d'une demande de subvention dans le cadre du programme Emploi d'été Canada 2011

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée de la conseillère madame Suzanne Gorley propose que la municipalité présente une demande de subvention dans le cadre du programme emploi d'été Canada 2011, pour l'embauche de deux (2) étudiants pour les postes d'animateurs en loisirs. Le maire monsieur Yvon Quevillon et la secrétaire-trésorière madame Betty McCarthy sont autorisés à signer les documents nécessaires pour cette demande de projet. La demande du projet serait pour une période de huit (8) semaines et aux exigences demandées par le gouvernement.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2011-G-0702-14

Prolongement du contrat de madame Pauline Marenger

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu que l'item 12.2 prolongement du contrat de madame Pauline Marenger soit reporté à une assemblée ultérieure.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Parole au public

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du conseil.

Cette période à débutée à 19heures 20

2011-G-0702-15

Fermeture de la présente assemblée

La conseillère madame Lucienne Fortin appuyée du conseiller monsieur Vincent Cloutier propose et il est résolu à 20 heures 25 que la présente assemblée soit fermée.

Note Le maire monsieur Yvon Quevillon, président de l'assemblée demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Yvon Quevillon
Maire

Betty McCarthy
Directrice générale